

## Pièces obligatoires à produire pour une inscription à l'UFR

**(originaux + copies)**

### **Pour tous les étudiants :**

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité (original + copie)
- Attestation d'affiliation sécurité datée de moins de trois mois
- Immatriculation sécurité sociale N° personnel ou carte vitale
- Photo d'identité aux normes
- Attestation responsabilité civile universitaire (*équivalente à l'assurance scolaire*) datée de moins de trois mois
- Fiche d'inscription pédagogique dûment complétée (Déclaration d'examen 2017/2018)
- Etudiant Boursier notification du CROUS (attribution conditionnelle ou définitive)
- Titre de paiement (chèque, carte bleue, mandat cash)

### **Et selon situation :**

#### **Pour les néo bacheliers :**

- Relevé des notes du baccalauréat (signature + tampon officiel)
- Récapitulatif demande inscription Primo web
- Notification Admission Post-Bac (APB)
- Attestation Journée Défense Citoyenneté (à défaut attestation recensement)

#### **Pour les étudiants en ré inscription à l'UFR Droit et Science Politique :**

- Carte étudiant de l'année précédente
- Récapitulatif inscription I.A.WEB
- **Relevés de notes de l'année précédente (pour l'inscription en M1 ou en M2 présenter les attestations de réussite).**

#### **Pour les étudiants mineurs :**

- autorisation d'inscription du ou des titulaires de l'autorité parentale

#### **Pour les étudiants qui auront moins de 20 ans le 30 septembre 2017 :**

- Attestation datée de moins de deux mois de la couverture sociale des parents.

#### **Pour les pupilles de la Nation :**

- Attestation (original + copie)

#### **Pour les sportifs de haut niveau :**

- Imprimé de demande statut particulier
- Attestation d'inscription sur les listes du ministère des sports et de la vie associative

#### **Pour les étudiants salariés :**

- Contrat de travail couvrant l'année universitaire, avec un volume horaire global minimal de 150 heures par trimestre ou 600 heures par an.
- Les 3 derniers bulletins de salaire

#### **Pour les étudiants en situation de handicap**

- Attestation MDPH (original + copie)

#### **En cas de changement de filière :**

- Notification d'équivalence

#### **Pour les étudiants arrivant d'une autre université en France :**

- Autorisation de transfert signée par les deux établissements

#### **Pour les étrangers de l'Union Européenne :**

- Lettre d'acceptation APB ou Mail d'acceptation E-candidat
- Diplômes et relevés de notes + traductions
- Attestation donnant accès aux études universitaires dans le pays d'origine (ne concerne que les L1)
- Attestation TCF niveau B2
- Carte européenne de SS

#### **Pour les étudiants étrangers hors Union Européenne :**

- Mail d'acceptation E-candidat ou Autorisation Campus France
- Originaux des diplômes et relevés de notes + traductions
- Test de langue niveau B2